

Assemblée des délégués du 16 au 18 juin 2013 à Filzbach

Résolution de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse concernant les chrétiennes et les chrétiens victimes de menaces

En considération

- du droit universel à la liberté religieuse,
- de la tradition humanitaire dont la Suisse se réclame, et
- de la profonde émotion ressentie par les chrétiens de Suisse face à la situation de plus en plus menaçante à laquelle sont confrontés des chrétiens dans diverses régions du monde et en particulier au Proche Orient,

l'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse appelle le Conseil fédéral, dans le cadre de son engagement pour les droits humains, à lutter aussi avec une détermination accrue contre la discrimination, l'exclusion et les menaces dont font l'objet des chrétiennes et des chrétiens.

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse appelle notamment le Conseil fédéral à:

1. continuer d'aborder sans détour avec les responsables politiques les problèmes de discriminations, d'exclusion et de menaces auxquels sont confrontés des chrétiens ;
2. exiger expressément que la liberté de conscience, d'opinion, de réunion et de religion et la sécurité juridique soient garantis pour les chrétiens aussi ;
3. augmenter les crédits alloués à des projets menés dans des pays pour promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux, la cohabitation pacifique des communautés religieuses et le renforcement de la société civile ;
4. inscrire systématiquement l'observation et l'évaluation de la situation des Églises chrétiennes dans l'agenda de la politique extérieure de la Suisse ;
5. sensibiliser le personnel du DFAE à l'étranger aux questions religieuses et lui assurer une formation ciblée.

Berne, le 16 juin 2013

Fédération des Églises protestantes de Suisse
L'Assemblée des délégués

La présidente	Le secrétaire
Verena Enzler	Philippe Woodtli